

Séance du Conseil communal du 2 décembre 2020

Convocation et annonce du 26 novembre 2020

Présents : ZOVILE-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, LORENT Guy (DP), EIFES Eric (DP), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), SCHMIT Claude (Déi Gréng), WEYMERSKIRCH Patrick (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., REIFFERS Cindy, rédactrice du rapport

Excusé : SCHMITZ Jean-Pierre (CSV)

Avant de débiter la séance, Marion Zovilé-Braquet, bourgmestre, évoque la mémoire de Frank Braun, ancien collaborateur de la commune de Contern récemment décédé.

Au nom du collège échevinal et du conseil communal, elle présente ses sincères condoléances à ses deux enfants, à sa mère et à sa famille.

1. Définition du lieu de la réunion du conseil communal

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de définir le Centre culturel de Moutfort comme lieu de cette séance du conseil communal.

2. Personnel communal

Huis clos

3. Résiliation de 2 baux

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la résiliation de deux baux. Il s'agit de baux conclus avec des familles de réfugiés qui ont pu établir leur vie dans leur nouvelle patrie grâce à l'aide de la commune et qui peuvent désormais acquérir ou louer un logement en toute autonomie sur le marché résidentiel. Le conseil communal accepte également à l'unanimité qu'une des familles quitte son logement avant la date prévue sans devoir rembourser les loyers encore dus.

Le collège échevinal s'informerá sur les possibilités d'affectation future des immeubles libérés.

La bourgmestre souhaite bonne chance aux deux familles pour leur avenir.

4. Présentation du budget communal

La bourgmestre explique la difficulté de faire exécuter les travaux planifiés durant la crise sanitaire actuelle. C'est pourquoi différents projets n'ont pas pu être réalisés sur les plans technique et pratique cette année. Toutefois, le collège échevinal a insisté pour que la commune soit prête pour tous les événements à venir.

L'échevin des finances Tom Jungblut présente le budget communal pour l'année 2021. Il déclare que le budget communal souligne les efforts du collège échevinal de mener une politique cohérente et durable. Il s'agit d'investir à long terme et durablement et de ne pas vivre au-dessus de ses moyens.

Les recettes ordinaires ont diminué de 1,9 million d'euros dans le budget rectifié en raison du Fond de dotation global des communes. Les prévisions pour 2021 s'élèvent à 12 millions d'euros. À titre de comparaison, ce chiffre était de 13,2 millions d'euros pour 2020.

En ce qui concerne les dépenses ordinaires, un article de 15 000 euros a été créé pour couvrir le service de livraison aux personnes âgées et vulnérables mis en place pendant la crise sanitaire.

Les dépenses investies dans la communication interne et externe sont prolongées jusqu'en 2021. L'augmentation des frais de personnel s'explique par la croissance de la commune. L'entretien des bâtiments et du parc de véhicules est garanti malgré la prudence financière.

Le collège échevinal accorde une importance particulière à la maintenance des lieux publics car la crise actuelle a pour effet d'inciter de nombreux citoyens à passer du temps à l'extérieur cette année et l'année prochaine, malgré la suppression de manifestations. Ce poste est fixé à 219 000 euros.

600 000 euros sont investis dans l'entretien du réseau et la protection des sources. 1 732 000 euros du budget rectifié sont imputables à l'achat d'eau, un montant toutefois ramené à 521 000 euros dans le budget 2021.

Les recettes extraordinaires s'élèvent à 4,3 millions d'euros dans le budget rectifié et à 10,2 millions d'euros dans le budget 2021.

Les dépenses extraordinaires se concentrent sur les projets essentiels dont la commune de Contern a besoin pour rester opérationnelle et tenir compte de la croissance future. Le développement durable, la protection de l'environnement, la politique climatique et la sécurité des citoyens sont d'autres thèmes centraux.

L'intérêt accordé au développement durable et au climat se traduit par la possibilité offerte aux citoyens de pouvoir chauffer leur logement avec des matières premières renouvelables via un réseau de chauffage urbain. La mobilité électrique est également toujours encouragée et la mobilité douce est soutenue à hauteur de 100 000 euros. L'accès à un logement abordable est promu à concurrence de 600 000 euros.

Les investissements dans la jeune génération se traduisent par l'initiative « Séchere Schoulwee » financée à hauteur de 500 000 euros. 45 000 euros ont été débloqués pour une nouvelle aire de jeu.

La rénovation de la morgue de Moutfort est estimée à 100 000 euros.

Des investissements sont prévus dans l'approvisionnement en eau aussi bien au niveau des dépenses ordinaires qu'extraordinaires. Ces frais s'élèvent à environ 500 000 euros et couvrent entre autres le renouvellement de la conduite d'eau de la rue Um Kinert et la remise en service de la source Milbech.

5,5 millions d'euros sont prévus pour l'achat de biens immobiliers et de terrains. L'acquisition de la brasserie-restaurant Conterstuff n'a pas encore pu être conclue et est reportée à 2021.

La construction d'un nouveau hall sportif, la rénovation du centre culturel « An Henkes » et l'extension de l'école sont d'autres postes importants.

L'ensemble des dépenses extraordinaires s'élève à 13 674 670 euros

- Un solde positif de 400 000 euros est à enregistrer malgré les investissements élevés.

La commune de Contern affiche 14 616 494,28 euros de dettes, ce qui représente un endettement de 3700 euros par tête. Les tranches annuelles se chiffrent à environ 1 000 000 euros.

Suite à sa demande auprès du SIAS (Syndicat intercommunal pour l'assainissement du bassin hydrographique de la Syre), Jean-Jacques Arrensdorff signale que le syndicat veut prendre en charge la gestion des nids d'hirondelles de fenêtre et des nids artificiels dans toute la zone du SIAS. Le bourgmestre explique que le collège échevinal souhaite inciter davantage de citoyens à participer au projet relatif aux hirondelles de fenêtre et a déjà entamé les discussions avec Marc Thiel du SIAS à ce propos.

Le budget communal est à présent remis aux membres de la commission des finances pour prise de position.

5. Approbation de recettes

Des recettes à hauteur de 9897,05 € sont approuvées unanimement par le conseil communal pour l'année 2020.

6. Informations et questions des conseillers communaux

Le bourgmestre informe qu'aucune fête du troisième âge ne peut se tenir pour les raisons connues. Des compositions florales sont livrées aux citoyens qui fêtent un anniversaire, comme leurs noces d'or par exemple. Chaque citoyen arrivant à un âge « rond » reçoit un calendrier de l'avent de la « Loterie Nationale ».

Les traditionnelles festivités de Noël du personnel communal sont également annulées et les collaborateurs recevront en cadeau un bon d'achat à dépenser dans les restaurants et cafés locaux en signe de soutien au secteur Horeca.

54 tablettes, 9 ordinateurs portables et 11 ordinateurs de bureau ont été fournis à l'école. En ces temps de crise, le collège échevinal juge important de permettre à tous les écoliers de participer aux cours à distance. L'acquisition d'un serveur propre pour notre école est également inscrite au budget 2021.

Le bourgmestre signale que le collège échevinal a acheté une installation de sonorisation d'une valeur de 30 000 euros pour garantir à l'avenir une meilleure qualité sonore et une meilleure acoustique lors de la tenue des séances du conseil communal et de toutes les autres réunions dans la grande salle du Centre culturel de Moutfort. Cet achat est économiquement plus intéressant que le paiement de 1600 euros de frais de location par séance. Cette installation peut accueillir un total de 138 micros. En cette période de pandémie, il s'agit d'un équipement nécessaire qui pourra être utilisé pour les manifestations de toute taille et sera à la disposition de nos associations.

Patrick Weymerskirch fait état de la visioconférence du SICEC (Syndicat intercommunal ayant pour objet la construction, l'entretien et l'exploitation d'un crématoire) qui s'est tenue le 26 novembre et où le budget 2020 rectifié et le budget 2021 ont été approuvés.

Jean-Jacques Arrensdorff demande s'il est possible d'obtenir le budget de tous les syndicats. Le bourgmestre accepte.

Le bourgmestre remercie Tim Taziaux, secrétaire f. f., et Laurence Bauler du Service financier de l'administration communale pour leur travail soutenu fourni dans le cadre du budget communal.

Patrick Weymerskirch parle de la visioconférence organisée avec François Bausch, ministre du Transport, concernant les nouveautés dans le réseau RGTR. Fernand Schiltz, échevin, ajoute qu'il est possible de télécharger un résumé et une présentation Powerpoint relatifs à la conférence sur Emwelt.lu et de trouver une carte interactive sur RGTR.lu.